

Pôle des élèves et des
établissements

Bureau des élèves

Référence
2016

Dossier suivi par
Jean-Christophe BERARD

Téléphone
04 90 27 76 90

Fax
04 90 27 76 79

Mél.
jean-christophe.berard
@ac-aix-marseille.fr

**49 rue Thiers
84077 Avignon**

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs

Avignon, le 4 janvier 2016

Le directeur académique
des services de l'Education nationale

à

Mesdames et Messieurs
les principaux de collège

Mesdames et Messieurs
les proviseurs de lycée
général et technologique

Objet : Challenge AFDET 2015-2016

J'ai l'honneur de vous informer de la tenue en 2015-2016 du challenge de l'Association française pour le développement de l'enseignement technique (AFDET) portant sur les métiers du tourisme de loisirs.

Je joins au présent envoi la fiche de candidature, le règlement ainsi que le calendrier prévisionnel. La date limite du retour de la fiche de candidature au secrétariat AFDET 13 est portée à la fin janvier 2016.

Je compte sur votre soutien pour favoriser cette action et par avance vous en remercie.

Signé par

Dominique BECK

PJ : règlement du concours, calendrier prévisionnel et fiche de candidature



ASSOCIATION FRANÇAISE
POUR LE DÉVELOPPEMENT
DE L'ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE
Reconnue d'intérêt public
O.N.G. auprès des Nations Unies

CHALLENGE-AFDET

OBJECTIF

Mise en valeur de la région PACA au travers de réalisations économiques et professionnelles individuelles ou collectives dans un des domaines choisi par elle.

PUBLIC

Etablissements du second degré. Sont particulièrement visés en collège les élèves de 4^e et 3^e ; en lycée général ou technologique les « parcours individuels d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel ».

CAHIER DES CHARGES

* Les élèves, de lycées ou collèges, encadrés ou dirigés par les équipes pédagogiques, choisissent dans un rayon de 5 à 10 kilomètres autour de leur établissement, une entreprise ou un professionnel du secteur économique concerné afin de la, le, mettre en valeur.

Ils seront particulièrement attentifs à sa raison sociale, à sa politique d'entreprise et de développement et à sa taille.

Ils devront y répertorier les emplois présents annuellement et saisonnièrement.

Ils devront, pour au moins l'un d'entre eux décrire un de ces emplois et trouver les formations qui y conduisent ainsi que le niveau requis pour les intégrer.

Ils devront enfin expliquer succinctement (20 lignes dactylographiées maximum) en quoi cette entreprise leur semble être exemplaire dans le service rendu à l'image de notre région.

*S'il s'agit d'un professionnel, définir son statut (travailleur indépendant, auto-entrepreneur, profession libérale,...) ; l'objet de sa profession et le savoir-faire mis en œuvre, les conditions d'exercice, les formations qu'il a suivies depuis sa sortie du système général et les pré-requis pour y accéder.

Ils devront conclure leur travail en expliquant succinctement (20 lignes dactylographiées maximum) en quoi ce professionnel exerce son travail avec talent et quel bénéfice la région en retire.

C.R.D.P. - 31, boulevard d'Athènes - 13232 Marseille Cedex 1

Tél. : 04 91 14 13 67 - Fax : 04 91 14 13 57

Courriel : secretariat@afdet13.net

Site : <http://www.afdet13.net>

L'établissement fait parvenir à l'AFDET-PACA une clef USB regroupant l'ensemble de son travail dans les délais impartis.

L'AFDET-PACA :

- *Elle définit le thème du Challenge pour l'année à venir et explique son choix.
- *Elle établit le calendrier opérationnel de l'action et la fiche de participation.
- *Elle lance l'opération, avec l'aide des Inspecteurs Académiques, Directeurs Académiques des Services de l'Éducation Nationale, en informant les établissements.
- *Elle est à disposition des participants pour répondre à leurs interrogations.
- *Elle collecte les travaux et les soumet au jury pour évaluation.
- *Elle met en exergue chaque année, par département, la meilleure réalisation.

ÉVALUATION

- *L'AFDET s'engage à réunir un jury composé de professionnels issus du secteur professionnel choisi.
- *Elle met à la disposition des jurés une grille d'évaluation et organise pour eux une réunion d'information concernant la méthode d'évaluation et les consignes de temps qui leur est imparties. En fin de réunion, les travaux d'établissement sont remis à chaque membre après tirage au sort.
- *Elle établit, en fonction des résultats transmis par le jury, le palmarès et le rend public par voie de presse.
- *Elle organise une manifestation de remise des prix.



ASSOCIATION FRANÇAISE
POUR LE DÉVELOPPEMENT
DE L'ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE
Reconnue d'utilité publique
O.N.G. auprès des Nations Unies

CALENDRIER PREVISIONNEL

Du 22 septembre 2015 Au 20 novembre 2015	Information des Etablissements
Le 30 novembre	Retour de la fiche « Candidature » Au secrétariat A.F.D.E.T. 13
Jusqu'au 29 avril 2016	Temps imparti au Challenge
Le 29 avril 2016	Clôture des travaux. Les clefs USB devront parvenir ce jour à notre Secrétariat – délais de rigueur.
Le 6 mai 2016	Réunion du Jury. Passage des consignes d'évaluation. Répartition des travaux.
Le 12 mai 2016	Remise des travaux évalués au secrétariat A.F.D.E.T. 13. Evaluation du Palmarès.
Fin MAI 2016	Proclamation du résultat et cérémonie de clôture.



ASSOCIATION FRANÇAISE
POUR LE DÉVELOPPEMENT
DE L'ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE
Reconnue d'utilité publique
O.N.G. auprès des Nations Unies

CHALLENGE AFDET 2015/2016 « Le TOURISME de LOISIRS » Fiche candidature

Nom de l'établissement : _____

Adresse : _____

Code postal et ville : _____

N° de téléphone : _____ N° de Fax : _____

Courriel : _____

Nom du responsable d'Etablissement : _____

Tel : _____

Contact

« Challenge » : _____

Fonction dans l'établissement : _____

Tel : _____

Caractérisés de l'élève, groupe d'élèves ou classe engagés : _____

Descriptif sommaire du projet : _____

Fiche à faire parvenir à l'AFDET 13 avant le : **30/11/2015**, délais de rigueur.

AFDET 13

CRDP.

31, boulevard d'Athènes, 13001 Marseille.

Tel : 0491141367-Fax : 0491141357- Courriel : secretariat@afdet13.net

C.R.D.P. – 31, boulevard d'Athènes – 13232 Marseille – Tél. : 04 91 14 13 67 – Fax : 04 91 14 13 57
e-mail : secretariat@afdet13.net
Site : <http://www.afdet13.net>